



FAIRE VIVRE LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

Contexte

Le Comité Social et Économique (CSE) est devenu l'instance unique de représentation du personnel dans l'entreprise.

Mettre en place et gérer les relations avec le Comité Social et Economique nécessitent l'acquisition de connaissances juridiques et organisationnelles. Connaître son rôle, ses missions et ses moyens d'action permet à chaque employeur de respecter ses obligations et de s'inscrire dans une culture du dialogue social. Aussi, maîtriser son fonctionnement apparaît indispensable pour améliorer la qualité des informations, communications et consultations avec cette instance et sécuriser le socle social qui régit les relations entre employeurs et salariés.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les attributions du CSE
- Identifier les moyens et assurer le fonctionnement du CSE
- Maîtriser le fonctionnement et les missions du CSE
- Déterminer les enjeux d'une adaptation de son fonctionnement au contexte de son association
- Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux gérer les relations avec le CSE

MODULE 1

■ Mise en place, renouvellement, fonctionnement & attributions

- Le bureau / Les commissions / Le règlement intérieur
- Les moyens attribués aux membres du CSE
- Les réunions (convocation, ordre du jour, procès verbal)
- Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel
- La protection des représentants du personnel
- Les budgets du CSE
- Rôles du CSE (effet de seuil) / L'information et la consultation / Les expertises

MODULE 2

■ L'autodiagnostic du dialogue social

- L'élaborer et l'inscrire dans le processus de mise en place ou de renouvellement du CSE
- Identifier son contenu / Focus sur sa réalisation et la nécessité qu'il fasse débat

MODULE 3

■ Le règlement intérieur du CSE

- Outiller représentants des salariés et des employeurs (processus et forme)
- Eclairer sur les options possibles / les leviers d'adaptation en lien avec la singularité de chaque association

MODULE 4

■ Le référentiel de compétences des élus

- Cartographier les compétences individuelles et collectives nécessaires au C.S.E : représentants des salariés et de l'employeur
- Elargir le référentiel à plusieurs champs de compétences : technique, relationnel (posture notamment), partenarial, méthode...
- Comment en faire un repère & un élément de reconnaissance et de validation des compétences acquises

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

Module 1 : 16 & 17 mai 2024 - 9h30 - 12h30

Modules complémentaires

Module 2 : 23 mai 2023 - 9h30 - 12h30

Module 3 : 28 mai 2023 - 9h30 - 12h30

Module 4 : 31 mai 2023 - 9h30 - 12h30

Durée

Classe virtuelle de 3 heures par module

Tarif(s)

Module 1

210 € Adhérent - 385 € Non-adhérent

Modules complémentaires

115 € Adhérent - 210 € Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines, représentants du personnel
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CSE nécessaires pour participer aux modules 2, 3 & 4

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

